

CAHIER DE CONSIGNES

***CERCLE DES INTERNATIONAUX
DE FLINES-LES-RACHES***

SAISON 2018

1 : LE PROGRAMME SPORTIF

PAU

Lâcher vendredi 22 juin
Enlogement Lundi 18 juin

AGEN V+Y

Lâcher vendredi 29 juin
Enlogement lundi 25 juin

BARCELONE

Lâcher vendredi 06 juillet
Enlogement dimanche 1er juillet

ST VINCENT

Lâcher vendredi 13 juillet
Enlogement lundi 09 juillet

Marseille

Lâcher vendredi 20 juillet
Enlogement lundi 16 juillet

NARBONE V+Y

Lâcher vendredi 27 juillet
Enlogement lundi 23 juillet

PERPIGNAN

Lâcher vendredi 03 aout
Enlogement lundi 30 juillet

NB : Pigeons d'un an interdits à Pau et Barcelone ; autorisés à St Vincent, Marseille et Perpignan

2 : LES FRAIS

A : les frais pour l'international

PAU : 5 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

AGEN : 3,20 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

BARCELONE : 5 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

ST VINCENT : 3,35 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

MARSEILLE : 3,35 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

NARBONE : 3,35 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

PERPIGNAN : 3,45 € + 0,15 € de classification
0,25 € doublage femelle

B : Les frais pour le national

- 0,25 € par pigeons
- 0,05 € de frais classement par pigeons et par doublages
- Résultat national : 2,70 €
- Résultat NPDC : 1,30 €
- Résultat Femelle : 0,50 €

C : Les frais pour le doublage CIFR

- 2,50 € de cotisations par catégories
- 1,60 € Résultat local
- 0,05 € de frais de classement/bec
- 2,50 € par constateur manuel à régler directement au régleur

3 : LES ENLOGEMENTS

- Les enlogements auront lieu de 17h30 à 20 heures sauf pour Barcelone 16H30 à 19 heures.
- Les amateurs de service enlogeront de 16h30 à 17h30.
- Obligation de présenter un certificat de vaccination lors du 1er enlogement.
- Les feuilles de jeu devront être remplies correctement et complètement à l'aide d'un stylo noir (bien appuyer pour que l'ensemble des feuillets soient visibles)
- Le type de constateur doit être indiqué sur la feuille
- Obligation de payer ses feuilles de jeux avant d'accéder à l'enlogement
- Aucune feuille de jeux ne sera acceptée au-delà de 20h
- Aucune modification ne sera acceptée sur les feuilles de jeux une fois que celle-ci auront été encaissées.

- Les amateurs n'auront plus aucun accès à leurs feuilles une fois celles-ci passées par la caisse.
- Les appareils électroniques devront être vidés avant l'enlogement
- Pour le doublage femelle, la notion F (femelle) doit être impérativement enregistrée dans le constateur électronique. En cas d'absence le pigeon ne pourra pas participer au doublage femelle.
- Les pigeons des amateurs jouant au constateur manuel seront porteurs de 2 bagues caoutchouc. 1 Seule bague caoutchouc pour les amateurs jouant à l'électronique.

4 : CONSTATIONS ET SIGNALEMENTS

- Le 1er pigeon constaté de chaque amateur devra obligatoirement être contrôlé dans les 15 minutes par la constatation d'une bague en caoutchouc dans un appareil manuel.

Si le délai est dépassé, c'est l'heure de la constatation de contrôle qui sera prise en compte.

Si aucun contrôle n'a été effectué, toutes les constatations seront annulées.

- Le signalement de chaque pigeon devra être effectué dans les 15 minutes suivant la constatation du pigeon sur PIR3

<https://www.pir3.net/spot/booking>

5 : LES CHAMPIONNATS

Dotation des championnats :

- Une photographie d'une valeur 50 € au 1er de chaque concours (9 concours)	450 €
- Une photographie d'une valeur de 50 € à l'as pigeon vieux	50 €
- Championnat général au 1er inscrit vieux, 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 2pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 3pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 5pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 10pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
<u>Championnats n'ont repris dans le calcul du championnat général</u>	
- Championnat plus de prix vieux et 1 an 1 coupe d'une valeur de	50 €
Total des trophées	800 €

- Championnat 1an

Aux cinq premiers inscrits : 1 ^{er}	100€		
	2 ^{ème}	75€	
	3 ^{ème}	50€	Soit: 225 €

Championnat général vieux

1 ^{er} : 350€	11 ^{ème} : 90€
2 ^{ème} : 250€	12 ^{ème} : 80€
3 ^{ème} : 200€	13 ^{ème} : 70€

4 ^{ème} : 160€	14 ^{ème} : 60€	
5 ^{ème} : 150€	du 15 ^{ème} au 20 ^{ème}	50€ (300€)
6 ^{ème} : 140€	du 21 ^{ème} au 30 ^{ème}	40€ (400€)
7 ^{ème} : 130€	du 31 ^{ème} au 40 ^{ème}	30€ (300€)
8 ^{ème} : 120€	du 41 ^{ème} au 50 ^{ème}	20€ (200€)
9 ^{ème} : 110€		
10 ^{ème} : 100€	Total	3 210 €

Dotation des 9 concours vieux et 1 an :

1 série gratuite TRIO : 3/3 avec les trois premiers marqués de 50 €

1 série gratuite 3/5 de 50 €

1 plus grand nombre de prix avec les 10 premiers marqués 50 €

Soit 150 € par concours

Total des séries gratuites vieux : 1 350€

Les séries gratuites ne sont pas cumulables sur le même concours et seront attribuées dans l'ordre suivant : 3/3, 3/5, plus de prix des 10 premiers inscrits.

Elles ne seront pas distribuées en hors-jeu.

Les séries gratuites sont des dotations distribuées lors de la remise des prix.

Total du championnat et des dotations : 5 585 €

Seuls les amateurs présents recevront leurs lots et dotations lors de la remise des prix.

6 : VENTE ANNUELLE

Notre vente se déroulera le 06 octobre 2018

À la salle Yvon Delplanque

59148 Flines-lez-Raches.

Les 30 premiers du championnat général, ainsi que les vainqueurs des concours qui ne figureraient pas dans les 30 premiers du championnat général, sont invités à offrir un pigeonneau.

Les amateurs qui refuseraient de jouer le jeu, ne seront pas récompenser lors de notre remise des prix (Championnats et dotations)

7 : REMISE DES PRIX 2018

Elle se déroulera le vendredi 16 novembre 2018

dans le Hall de la salle des fêtes de Flines-lez-Raches

lors d'un apéritif dinatoire offert par le club.

Seuls les amateurs présents seront récompensés.

8 : AUTRES

Le CIF suivra la réglementation imposée par les organisateurs.

Nos statuts adoptés seront notre ligne directrice et l'ensemble du bureau veillera à sa stricte application.

Chacun d'entre vous doit avoir conscience que la charge de travail est colossale et que par conséquent toute aide, même limitée dans le temps sera la bienvenue.

Pour les amateurs n'ayant pas participé aux concours au sein du dépôt lors de la saison 2017 sont invités à se faire connaître 8 jours avant la date de l'enlogement afin de pouvoir prévoir une quantité de paniers suffisante.

Les amateurs ne respectant pas ce point se verront contraints d'attendre la fin de l'enlogement pour voir si la capacité d'accueil leur permet d'enloger.

Bonne saison à tous

